



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions  
- TPSGC**  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0B2 / Noyau 0B2  
Gatineau, Québec K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Electrical & Electronics Products Division  
11 Laurier St./11, rue Laurier  
7B3, Place du Portage, Phase III  
Gatineau, Québec K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> CCTV FOR CBSA LACOLLE	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> 47446-166562/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 003
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 47446-166562	<b>Date</b> 2015-12-09
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$HN-324-68337	
<b>File No. - N° de dossier</b> hn324.47446-166562	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2015-12-22</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Theriault, Joelle	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> hn324
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 956-3484 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (819) 953-4944
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

---

*Modification 003 est émise pour répondre aux Questions et Réponses additionnelles.*

**1) Aux Questions et Réponses**

**Insérer:**

- Q12** Est-ce qu'une seconde visite est possible?  
**A12** Non. Voir réponse déjà fournie
- Q13** Est-ce qu'une liste des entreprises présentes à la visite peut être communiquée en addenda?  
**A13** Une liste des entreprises qui ont participé à la visite du site ne peut pas être fournie à ceux qui n'ont pas participé à la visite du site.
- Q14** Pouvez-vous clarifier la phrase ci-dessous?  
L'application serveur doit être extensible, c.-à-d. que la même application doit permettre la prise en charge de 2 ou de 200 caméras, sans mises à niveau de l'application ni achats supplémentaires.  
**A14** L'ASFC ne doit pas avoir à acheter une nouvelle version du logiciel VMS si la quantité de caméras augmente de 50%. La phrase ne vise pas le matériel et les licences d'utilisation des caméras.
- Q15** Veuillez indiquer le niveau d'intégration requis et préciser les systèmes nécessitant celle-ci.  
**A15** L'ASFC souhaite disposer d'un centre de commande régional pouvant se connecter au VMS, afin d'accéder aux mêmes fonctions principales de surveillance vidéo à distance (en direct, lecture, recherche, etc.).
- Q16** Durant la visite du site, il a été mentionné que le câblage ne peut excéder 80 pieds (impossible pour certaines caméras). Serait-ce plutôt 80 mètres? Pouvez-vous clarifier?  
**A16** La limite mentionnée durant la visite repose sur la limitation des câbles en cuivre de réseau, qui équivaut généralement à 80 mètres pour un câble standard CAT-6.
- Q17** Aussi, dans le cas d'un câblage excédant 80 pieds, accepteriez-vous un câblage coaxial RG-59 et des encodeurs coaxiaux IP?  
**A17** Dans le cas d'une distance supérieure à 80 mètres, il est généralement recommandé d'utiliser de la fibre optique et des boîtes de connexion en raison de leur résistance dans un environnement électromagnétique. Si l'entrepreneur souhaite utiliser une technologie différente, il doit garantir une solution de câblage à faible affaiblissement, fiable et résistante dans un environnement électromagnétique potentiel.
- Q18** Le conduit enfoui peut-il loger des câbles supplémentaires? Pouvez-vous également vérifier si ce conduit est partiellement bloqué ou si de l'eau s'y est infiltrée?  
**A18** Question déjà répondue (2). Seulement une partie des conduits a été vérifiée. Voir les rapports déjà fournies.
- Q19** Le conduit (boîtes jaunes et rouges) déjà installé dans le garage sert-il à la sécurité?  
S'agit-il de l'emplacement final de chaque caméra? Dans la négative, l'entrepreneur doit-il installer des conduits supplémentaires? À quelles distances?  
**A19** Question déjà répondue (6). Aucun nouveau conduit n'est prévu au contrat de l'entrepreneur général.
- Q20** Avez-vous besoin de bornes électriques supplémentaires pour de nouveaux circuits afin d'alimenter les nouveaux dispositifs?  
**A20** Si la question porte sur l'extensibilité éventuelle du site, le laboratoire ne dispose d'aucune information sur des mises à niveaux potentielles.

Solicitation No. - N° de l'invitation  
47446-166562/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
47446-166562

Amd. No. - N° de la modif.  
003  
File No. - N° du dossier  
hn461.47446-166562

Buyer ID - Id de l'acheteur  
hn324  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

**TOUS AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÈES**